

VACANCES SCOLAIRES
2015 / 2016

Depuis janvier 2015 La Communauté de Communes a repris la gestion de 9 Accueils de Loisirs.

Un service ouvert pour 34 Communes : Alix - Ambérieux d'Az. - Anse - Bagnols - Belmont d'Az. - Chamelet - Charnay - Chasselay - Chatillon d'Az. - Chazay d'Az. - Chessy les Mines - Civrieux d'Az. - Frontenas - Lachassagne - Le Bois d'Oingt - Le Breuil - Légny - Les Chères - Létra - Lozanne - Lucenay - Marcilly d'Az. - Marcy sur Anse - Moiré - Morancé - Oingt - Pommiers - Pouilly le Monial - St Jean des Vignes - St Laurent d'O. - St Verand - Sainte Paule - Ternand - Theizé
Les communes extérieures peuvent avoir accès au service avec un tarif majoré.

9 LIEUX D'ACCUEIL

ANSE - CHASSELAY - CHATILLON D'AZERGUES - CHAZAY D'AZERGUES - LETRA - LOZANNE - LUCENAY - ST VERAND - THEIZE

ATTENTION MODIFICATION SEPTEMBRE 2015.

L'accueil des mercredis est devenu une activité périscolaire (comme les garderies et les TAP)
La COM-COM ne gère plus les mercredis depuis septembre 2015.
Les communes sont libres d'organiser un accueil les mercredis si elles le souhaitent.

LES ACCUEILS DE LOISIRS RESTENT OUVERTS POUR LES VACANCES SCOLAIRES 2015/16

Toutes les dates d'ouvertures et permanences d'inscriptions sur www.cc-pierresdorees.com

MODALITE D'INSCRIPTION

Permanences auprès des directeurs sur les lieux des centres

Constituer un dossier par enfant comprenant

- Fiche d'inscription avec règlement intérieur
- Attestation d'assurance scolaire et périscolaire
- Photocopie des vaccins (ou attestation de médecin)
- Attestation de quotient familial CAF

Inscription minimum 3 jours par semaine

Tarif variable entre 15 et 16.5€/ jour + déduction possible selon coef CAF.

ACTUALITE DES CENTRES ET DOCUMENTS EN TELECHARGEMENT

Sur le site www.cc-pierresdorees.com

